

L'entreprise au service du bien commun, vraiment ?

QU'EN DIT-ON ?

“ L'entreprise est là pour faire du profit. ”

“ Le bien commun, l'intérêt général, c'est l'affaire de l'Etat. ”

“ L'entreprise citoyenne, c'est de la com'. ”



L'ÉDITO

L'entreprise joue un rôle utile évident. Cependant, spontanément, on ne tend pas à la voir au service du bien commun. Ou alors c'est indirectement, grâce aux mécanismes économiques. Pourtant l'entreprise est bien une forme de communauté, insérée dans le tissu social. Comment ne pourrait-elle pas être en définitive un contributeur majeur au bien commun ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

C

omment l'entreprise peut-elle être au service du bien commun ?

UN PREMIER NIVEAU DE CONTRIBUTION

L'entreprise au service du bien commun est une idée qui ne va pas de soi, même si personne ne pourra récuser qu'elle procède d'une bonne intention. Pour les uns, elle est en contradiction avec la logique de ce qu'est pour eux une entreprise ; et pour d'autres, elle risque de n'être qu'un vœu pieux.

Pour répondre à la question, il convient de partir du rôle même de l'entreprise. Elle propose par définition des produits ou des services à des personnes, lesquelles peuvent les acheter ou pas. Si elles le font, c'est que cela leur apporte quelque chose. Et procurer un produit ou un service qui apporte quelque chose de vraiment bon aux gens, c'est déjà œuvrer pour le bien commun. Car la notion de bien commun, visant le plein développement de la personne, inclut l'idée que celui-ci ne peut être atteint que par la communauté. Et de ce fait, tout ce que la communauté apporte à chacun, si modeste soit-il, est aussi une contribution au bien commun, l'apport d'une personne à une autre personne. En outre, bien sûr, le simple fait de donner du travail digne aux gens est une contribution majeure au bien commun.

On peut ajouter que le fait pour une entreprise de respecter la qualité de la vie commune, d'instaurer un lien de confiance avec ses partenaires, d'être loyale, et tout simplement d'observer les lois sans jouer sur les failles de la réglementation, est aussi une contribution au bien commun, car c'est un moyen de rendre meilleurs les rapports au sein de la société.

DÉPASSER UNE VISION RESTRICTIVE

Le boulanger honnête d'Adam Smith, qui fait du bon pain pour gagner sa vie, assure déjà par là une forme de contribution au bien commun. Mais selon une certaine conception du marché qui est celle de nombreux économistes, la contribution de l'entreprise doit s'arrêter là. Certains estiment même que l'entreprise joue vraiment son rôle pour la société en maximisant le profit de ses actionnaires, puisque ce faisant elle optimise son action mesurée comptablement et par là son usage des ressources, sous le contrôle de la main invisible du marché.

Cette position rejoint paradoxalement celle d'adversaires

de l'économie de marché, convaincus que l'entrepreneur, et a fortiori l'actionnaire, sont exclusivement soucieux des profits. La différence étant évidemment que ces derniers en déduisent au contraire que par-là les entreprises nuisent au bien commun.

Rien n'oblige cependant d'en rester à ce stade de compréhension. Dans le contexte de la Doctrine Sociale de l'Eglise, le bien commun, qui vise le plein développement des personnes, suppose leur autonomie et responsabilité au sein de communautés partielles, dont naturellement les entreprises. Même si leur action doit être encadrée par les pouvoirs publics, c'est sur elle

que repose au premier degré le bien commun. Dès lors il faut comprendre qu'il est de la nature même de ces communautés, en l'occurrence des entreprises, de pouvoir et devoir être au service du bien commun.

Si donc on parle d'entreprise au service du bien commun, ce qu'on vise est une entreprise qui, dans son action, inclut

consciemment, à côté du besoin de gagner honnêtement sa vie, le fait de reconnaître ses responsabilités multiples dans le cadre de la communauté humaine où elle déploie cette action. Cette responsabilité s'exerce alors à l'égard de l'ensemble de ce qu'on appelle ses parties prenantes, c'est-à-dire toutes les composantes de la société avec lesquelles elle peut être en rapport. Quelles sont plus précisément ces responsabilités ?

L'ENTREPRISE INSÉRÉE DANS LA SOCIÉTÉ ET SES RESPONSABILITÉS

C'est d'abord une responsabilité envers les personnes de l'entreprise qui, dans les faits, y passent la plus grande partie de leur temps actif. Elles y cherchent, outre un gagne-pain, une occasion de progresser et de développer leurs talents, d'être incluses et de faire partie d'une équipe où elles sont reconnues et estimées. Or le plein développement des personnes est un élément central du bien commun.

C'est ensuite une responsabilité envers ses clients et ses fournisseurs, et l'ensemble de ses partenaires commerciaux. Certes les transactions sont libres. Mais on est responsable de la manière dont on traite ses partenaires, de la qualité de ses produits et services et de leur prix, et des relations entre les personnes.

« Procurer un produit ou un service qui apporte quelque chose de vraiment bon aux gens, c'est déjà œuvrer pour le bien commun. »

C'est plus largement une responsabilité envers les communautés dans lesquelles elle inscrit son action, notamment au niveau local.

L'entreprise contribue à faire vivre des communautés, mais elle y est insérée et ne peut se désintéresser de la vie commune et de son impact sur elle. C'est à nouveau un élément central du bien commun.

C'est bien sûr une responsabilité envers l'environnement, maintenant reconnue par tous, ce qui est aussi une composante essentielle du bien commun.

On peut ajouter que ces responsabilités s'étendent même au souci du devenir futur de l'entreprise, à son avenir, car la société compte sur elle et sur son apport.

LES EFFETS NÉFASTES DE L'ENTREPRISE OUBLIEUSE DE SON RÔLE

Réciproquement, l'importance centrale du rôle de l'entreprise dans les sociétés modernes fait que toute défaillance dans ces différentes responsabilités aura un effet néfaste sur le bien commun de la société. Des collaborateurs maltraités, sous-payés, ou réduits à un rôle passif et mécanique, voient non seulement leur propre développement humain amoindri ou mutilé, mais se trouvent par là même moins en mesure de participer à la société, et le bien commun en souffre. Des clients qui payent cher un service médiocre, qui se sentent grugés, ou même prisonniers d'un fournisseur surpuissant ; des produits artificiellement obsolètes ; des sous-traitants écrasés ; des communautés locales négligées ou polluées, tout ceci amoindrit ou mute le bien commun.

Comme nuit au bien commun ce créateur de startup qui la revend dès qu'il peut en tirer une petite fortune, ou cet investisseur qui cherche à tirer le maximum de son investissement dans une entreprise, oubliant et la communauté qu'elle constitue, et son apport à la société.

L'ENSEIGNEMENT DU PAPE FRANÇOIS

Pour lui, « l'entrepreneur est une figure fondamentale de toute bonne économie : [...] il n'y a pas de bonne économie sans de bons entrepreneurs, sans votre capacité de créer, de créer du travail, de créer des produits. [...] Une maladie de l'économie est la transformation

progressive des entrepreneurs en spéculateurs. [...] Le spéculateur est une figure semblable à celle que

Jésus dans l'Evangile appelle « mercenaire », pour l'opposer au Bon Pasteur. Le spéculateur n'aime pas son entreprise, il n'aime pas les travailleurs, mais il voit l'entreprise et les travailleurs seulement comme un moyen pour faire du profit. [...]

Quand l'économie est, en revanche, aux mains de bons entrepreneurs, les entreprises sont amies des personnes et également des pauvres. »

Il cite alors Luigi Einaudi : « Le goût, l'orgueil de voir sa propre entreprise prospérer, acquérir du crédit, inspirer confiance à une clientèle toujours plus vaste, développer les installations, constituent un élan de progrès tout aussi puissant que le gain. S'il n'en était pas ainsi, on ne s'expliquerait pas comment il existe des entrepreneurs qui, dans leur entreprise, prodiguent toutes leurs énergies et investissent tous leurs capitaux pour obtenir souvent des profits beaucoup plus modestes que ceux qu'ils pourraient certainement et facilement obtenir avec d'autres engagements ». (Pape François, Visite pastorale à Gênes, 27 mai 2017).

L'ENTREPRISE, COMMUNAUTÉ AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Un élément central dans cette approche va être la manière dont l'entreprise se voit elle-même, sa culture en un sens, mais bien plus profondément sa mission, sa vocation. En un mot, l'entreprise doit se reconnaître comme communauté au service de la communauté.

Tout cela suppose de fédérer les énergies et, si possible, les enthousiasmes, et donc de donner du sens. D'où l'intérêt du processus de réflexion sur la raison d'être des entreprises. Mais, bien entendu, un tel souci est plus qu'un processus, limité dans le temps : c'est une attention constante, une part essentielle de la vocation de l'entreprise.

Cela peut paraître ambitieux ; mais en réalité cela ne fait que refléter la logique même de l'entreprise.

C'est au fond un programme de bon sens, en tout cas de bonne volonté, qui ne reflète pas une quelconque idéologie, mais sur lequel tous les partenaires peuvent se retrouver. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

La citation

Le but de l'entreprise n'est pas uniquement la production du profit, mais l'existence même de l'entreprise comme communauté de personnes qui, de différentes manières, recherchent la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et qui constituent un groupe particulier au service de la société tout entière. »

SAINT JEAN-PAUL II, « CENTESIMUS ANNUS », 1991, N° 35.

En bref

COMMENT L'ENTREPRISE NE POURRAIT-ELLE PAS ÊTRE EN DÉFINITIVE UN CONTRIBUTEUR MAJEUR AU BIEN COMMUN ?

La vision spontanée de l'entreprise comme se limitant à faire ses profits en vendant des produits, sans être inexacte, doit être élargie pour prendre en compte le sens que prend l'insertion de cette communauté qu'est l'entreprise dans la société, à travers ses parties prenantes, salariés, clients, fournisseurs etc., ce qui la conduit à être un des acteurs majeurs de la réalisation du bien commun.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

Faire le bien, c'est composer avec le réel. C'est fatigant.



Et faire le mal, c'est aller contre le réel. C'est encore plus fatigant.



La mieux, c'est de ne rien faire.



C'est pour ça que le mieux est l'ennemi du bien.



Pour aller plus loin

SANDRINE FRÉMEAUX, *L'entreprise et le bien commun*, Nouvelle Cité, 2022.

CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *La vocation du dirigeant d'entreprise : une réflexion*, 2012.

SAINT JEAN-PAUL II, *Centesimus annus*, 1991.